

BILAN DE L'ANNEE 2022

ACEPP74-73

Le mot de la présidente

Rapport d'activités

Quelques éléments comptables



Fédération ACEPP74-73
316, avenue de Bonatray
74370 VILLAZ
presidence@acepp74.fr
contact@acepp74.fr
04 50 23 20 87

7 AXES MAJEURS

- 1. SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ADHERENTES**
Le soutien et l'accompagnement des EAJE associatifs sur la Haute-Savoie
- 2. VIE ET ANIMATION DE RESEAU**
La volonté de « faire-réseau » sur la base de valeurs partagées
- 3. QUALITE D'ACCUEIL**
Création du Jeu sur la Charte nationale
- 4. PROMOTION DE LA SANTE**
Projet co-financé par l'Agence Régionale de la Santé
Sensibilisation sur une utilisation « excessive » des écrans chez les jeunes enfants - enfants
- 5. PREVENTION ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**
Année de déploiement de notre nouveau dispositif d' « Aller-vers » : le TYRO'LIEN
- 6. L'ORGANISME DE FORMATION**
- 7. GESTION DIRECTE : LA GRANDE OURSE ET ARC-EN-CIEL**
Retour sur une première année pleine d'expérience sur ces deux établissements

Le mot de la présidente

Affirmons notre identité !

Notre modèle associatif repose sur l'implication des parents à des niveaux propres à chaque structure, à chaque projet éducatif qu'il convient de déterminer. Une chose est sûre, le dénominateur commun de nous tous dans notre diversité associative est la prise en responsabilité pour certains parents des budgets, parfois très conséquents, de la gestion de trésorerie, fluctuante, et d'une partie de la fonction employeur, les fameux « RH » tout ceci exigeant un niveau de technicité relativement élevé et la liste est loin d'être exhaustive.

« *Parents* »

« *Elus* »

« *Gestionnaires* »

« *Bénévoles* »

« *Administrateurs* »

« *Président* »

Une seule personne peut-elle vraiment endosser tous ces rôles à la fois ? Est-il possible d'être responsable de décisions aussi impactantes que le recrutement d'une direction ou l'investissement d'un projet à plusieurs dizaines de milliers d'euros alors que pour certains leur vie professionnelle est à mille lieux de ces considérations ?

Alors pourquoi le fait-on ? Et surtout pourquoi ce modèle dure-t-il depuis les années 80 ? Pourquoi depuis 12 ans en Haute-Savoie, malgré des hauts et des bas, aucune association a fermé pour dépôt de bilan ?

Et bien c'est tout notre paradoxe. Cette complexité est à la fois la plus-value de notre modèle associatif.

Sinon, comment aspirer à un objectif de co-éducation et de collaboration parent-professionnelle, à un principe de non lucrativité si importante pour l'accueil de toutes les familles sans discrimination par le revenu, de gouvernance démocratique... N'est-ce pas le meilleur moyen pour impliquer les familles dans nos lieux d'accueil, que de leur donner les moyens de décider ?

Une fois qu'on s'est dit tout ça, d'accord. Reste à savoir comment le défendre vis-à-vis de nos partenaires financeurs, élus de collectivités au premier plan. Demander une rallonge budgétaire, avec le contexte inflationniste galopant, c'est pour la plupart d'entre vous une des principales problématiques actuelle, certes. Il est important de soigner notre relation avec nos interlocuteurs et se mettre dans une posture partenariale et non de quête ou de re-quête. Demander une rallonge de budget nécessite qu'elle soit argumentée et légitime, au service de votre projet d'association lui-même au service des Enfants, des Parents et aussi des Professionnels de la petite enfance de votre *territoire* (AC.E.P.P. CQFD !).

En somme, la crèche, sur un territoire, existera toujours... Le besoin est partout plus important que l'offre, et c'est politique, aussi. Nous l'avons vu en temps de Covid : plus de crèche veut

dire beaucoup moins de jeunes parents au travail, et donc une France au ralentie, et donc moins de croissance, etc. En revanche, et c'est ce que nous devons défendre, le type de gestion peut changer du tout au tout en quelques mois, voir en quelques semaines.

Du coup quelle est notre légitimité associative ? Contre quoi, ou plutôt au nom de quoi sommes-nous ici, en réunion jusqu'à minuit alors qu'on a même pas mangé ? Pourquoi la crèche est gérée par une association, plutôt que par la Mairie, l'intercommunalité, ou un gestionnaire privé à but lucratif ?

Ces questions devraient être posées dans nos CA à chaque arrivée de nouveaux administrateurs et notre argumentation, fluide et percutante.

Bénévolat ne rime pas avec amateurisme, au contraire. Prouvons-le à nos financeurs !

C'EST NOTRE FORCE.

Rendez vos réunions d'AG plus attractives, proposez un apéro sur votre prochain conseil d'administration, pourquoi pas un barbecue avec un bon vin, et c'est l'association qui paie.

Aussi, pour être des structures associatives fortes et solides, continuons à travailler sur certaines conditions essentielles :

⇒ **Etablir une gouvernance claire et transparente**

- Clarifier les attributions du CA (organe « législatif ») et du Bureau (organe « exécutif ») ;
- Entre Bureau/président et direction : le fameux partage des tâches ! « qui fait quoi, et comment ? » L'équilibre est ici la clé d'une structure pérenne.

⇒ **Formaliser et archiver** les documents qui sécurisent le relais entre nouveaux parents gestionnaires ;

⇒ **Etre solidaire, travailler en réseau**, entre crèches associatives ;

⇒ **Demander de l'aide à l'ACEPP** à chaque fois que vous vous sentez en difficulté ; si nous n'avons pas la solution nous y travaillerons ensemble ;

La complexité que nous avons abordé plus haut, tient aussi au cadre de travail en constante évolution ; en 2022, c'est une réforme normative des modes d'accueil qu'il a fallu intégrer rapidement, en sortie de crise sanitaire avec des équipes et des directions largement affectées par les deux années précédentes. S'ajoute à cela le contexte défavorable de pénurie de professionnels de la petite enfance, et c'est le travail de pilotage de la crèche qui tient souvent à un fil. Les directions pallient à l'absence et au turn-over, prennent du retard sur le volet administratif, ce qui engendre de fait une situation de surcharge de travail et d'« être en retard sur tout ». Situation qui perdure, depuis déjà trop longtemps.

Pour autant il y a des éléments sur lesquels se reposer pour un avenir plus serein :

- Tout d'abord : la loi NORMA, réforme de la classification en janvier 2024, convention d'objectifs et de gestion Etat / CNAF... vous êtes les premiers informés par l'ACEPP nationale, souvent même avant la CAF et la PMI ! Restez bien en veille sur les mails et autres annonces, ce qui vous permettra de garder ce précieux temps d'avance.
- Votre fédération locale est toujours présente à vos côtés même si nous avons des disponibilités aléatoires en fonction du timing de nos différents projets. Surtout, n'hésitez pas, nous sommes là pour ça.

- Le gouvernement semble avoir pris la mesure de la difficulté de notre secteur et nous espérons qu'avec la création du SSPE (Service Public Petite Enfance), des plans ambitieux en faveur de l'accueil du jeune enfant seront suivis des faits et que les crèches associatives compteront parmi les acteurs incontournables ;
- L'année prochaine, sera l'année de la validation de la nouvelle COGE sur les 4 prochaines années. Espérons que le système PSU évolue favorablement au profit d'une prise en compte de temps « hors accueil » des enfants, ou tout dispositif qui valorise les réunions d'équipe, les départs en formation, et les réflexions collectives autour du projet ;
- Enfin, la nouvelle CHARTE pour l'accueil de l'enfant est enfin opposable, ce qui va dans le sens sur la prise en compte d'éléments qualitatifs dans les EAJE. Nous vous rappelons que votre fédération ACEPP74-73 est une des toutes premières spécialistes de la question au niveau national, et nous sommes là pour vous...
- Un axe VAE (validation des acquis de l'expérience) pour contribuer à développer en nombre le nombre de personnes diplômées dans nos crèches et sur le département, qui est pour nous une priorité.
- Dans beaucoup de crèches du réseau, tout roule et les projets vont bon train ! Il est important aussi de le dire haut et fort, et nous pouvons être le vecteur de vos remontées positives...

Les points positifs existent, il faut capitaliser dessus et profiter d'être un réseau soudé pour y trouver une certaine solidarité. C'est l'image de l'accueil du jeune enfant en général qui est en jeu, la reconnaissance pour les pro qui y travaillent, pour les parents qui utilisent le service mais qui en sont les premiers acteurs également, et surtout pour les enfants qui y sont accueillis. Il se dit que les 1000 premiers jours de l'enfant sont déterminants, mais dans cette complexité/morosité de contexte, c'est souvent lui dont on parle en dernier.

Essayons de remettre l'enfant au cœur de nos préoccupations, avec tous les partenaires et parties prenantes car l'avenir ne s'écrit pas sans lui !

Marina BOUCHET AILLIAUD
Présidente de l'ACEPP74-73



L'équipe « fédé » et les administrateurs

LISTE DES MEMBRES DIRIGEANTS 2022* ACEPP74-73

**A jour de l'Assemblée générale du 29 juin 2022 et du Conseil d'administration électif du 30 août 2022*

NOM	PRENOM	EMAIL	MANDAT
AILLIAUD	MARINA	presidence@acepp74.fr	PRESIDENTE
BERNARD	CHRISTELLE	christelle.bernard8@orange.fr	VICE-PRESIDENTE
JOLY	LAURIANE	lauriane.bibal@gmail.com	SECRETAIRE
DELATTRE	ELODIE	elodie.delattre@hotmail.fr	TRESORIER
SCAGLIA	AURELIE	doremie411@hotmail.fr	ADMINISTRATRICE
DELEAU	ALEXANDRA	alexandra.deleau@live.fr	ADMINISTRATRICE
LEFEVRE	CORALIE	coralie-lefevre@hotmail.fr	ADMINISTRATRICE
GRAPPIN	CAROLINE	caro@grappin.fr	ADMINISTRATRICE
ALCAIDE	SOPHIE	sophiealcaide2@gmail.com	ADMINISTRATRICE
BRUNET	LEATITIA	brunet.laetitia@hotmail.fr	ADMINISTRATRICE
DELOURMEL	MARIE	marie.delourmel@gmail.com	ADMINISTRATRICE
ORTIZ	IDIEL	idiel.ortiz@neuf.fr	MEMBRE D'HONNEUR

Les salariés au 31/12/2022 (hors formateurs occasionnels)

- CAMBOURIAN Géraldine, chargée de mission
- LE SCIELLOUR Aude, RSAI
- AMORIN Karina, chargée du pôle formation
- NOISEUX Lynda, responsable pédagogique
- MIGEON Fabien, comptable
- DELCROIX Bérangère, gestionnaire de paie
- CLAVEL Alexis, coordinateur



L'ACEPP UN RÉSEAU NATIONAL



Association des
Collectifs
Enfants
Parents
Professionnels

Le réseau ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels) est un mouvement, contemporain de ceux de mai 1968, initié par des parents et des professionnelles de la petite enfance, acteurs et citoyens, porteurs d'initiatives parentales. Il s'appuie sur **une démarche de citoyenneté active et solidaire, par une participation active des parents au fonctionnement des lieux d'accueil et de la vie locale en coopération avec les professionnelles.**

Depuis plus de 40 ans, le réseau de l'ACEPP accompagne les initiatives parentales, les projets sur les territoires autour de l'accueil du jeune enfant et des parents à travers de multiples actions.

Pour soutenir la **qualité d'accueil** et **accompagner** les gestionnaires, parents et bénévoles, la fédération ACEPP Auvergne porte différentes actions.

Des valeurs défendues

- ★ **L'enfant dans la société** comme un **sujet à part entière**
- ★ La **reconnaissance du parent** comme premier **éducateur** de l'enfant
- ★ La **coéducation** - la collaboration parents-professionnelles
- ★ La **reconnaissance des métiers de la petite enfance**
- ★ La **solidarité** et la **citoyenneté active** dans le **respect** des différences
- ★ **L'accueil de toutes et tous**

L'ensemble des **principes et valeurs fondamentales** du mouvement ACEPP sont regroupés dans la **Déclaration d'engagement ACEPP**.

La **Déclaration d'engagement ACEPP** fonde les échanges entre parents et leur implication active dans les diverses activités qui en découlent.

Cette déclaration lie **tous les adhérents et adhérentes de l'ACEPP**, qu'ils ou elles animent un établissement d'accueil de jeunes enfants, un lieu d'accueil enfants parents, un centre de loisirs, un café des parents...



DÉCLARATION D'ENGAGEMENT
Les Collectifs ACEPP s'engagent !

La "Déclaration d'engagement Acepp" propose aux Collectifs des repères **saufur de la COÉDUCATION, du VIVRE ENSEMBLE et de l'INNOVATION**. Chaque Collectif est libre de définir les conditions de sa mise en œuvre. Un Collectif peut être une structure d'accueil, une action parentale, une initiative qui associe des enfants, des parents, des professionnels et des partenaires ancrés dans un territoire. Le Collectif agit dans un cadre non marchand. La "Déclaration d'engagement Acepp" s'inscrit dans le cadre de la Convention des Droits de l'Enfant, des deux Chartes Nationales de l'Accueil du Jeune Enfant et de La Parentalité et intègre les enjeux du Développement Durable. Cet engagement s'articule autour de 4 dynamiques qui se complètent, se croisent, se nourrissent mutuellement.

AVEC, PAR ET POUR LES ENFANTS

Chaque enfant est accueilli dans la reconnaissance et le respect de sa personne, dans la continuité éducative entre sa vie familiale et sa vie scolaire.

Tous les enfants sont invités à participer à une vie de groupe conviviale et à explorer le monde qui les entoure dans sa diversité :

- Par l'accès à l'écoute, l'attention, l'empathie et la coopération.
- Par l'accès à l'histoire, la culture et l'art.
- Par l'accès à la nature et le respect de l'environnement.

Le Collectif est porté par l'intérêt de tous (enfants, parents, professionnels et partenaires).

Le Collectif met en place un accueil de qualité qui permet à chaque enfant de grandir et rencontrer les autres.

AVEC, PAR ET POUR LES PARENTS

Chaque parent est avant tout parent de son enfant, il est accueilli au sein d'un Collectif dans une démarche de coéducation et dans le respect de sa singularité.

Chaque parent rencontre d'autres parents, partage des expériences, participe à l'entraide et contribue à la vie sociale du Collectif.

Chaque parent en tant que membre de la communauté d'adultes professionnels et parents, prend soin de tous les enfants et contribue à la réflexion et aux choix éducatifs du Collectif.

Chaque parent, en tant que membre associé, peut s'engager et prendre des responsabilités au sein du Collectif et sur les territoires.

Le Collectif encourage les parents à connaître leur parcours à travers la diversité des propositions d'accueil et d'accompagnement.

Le Collectif reconnaît et favorise toutes formes de participation.

AVEC, PAR ET POUR LES PROFESSIONNELLES

L'équipe professionnelle est garante de la mise en œuvre de l'accueil de tous les enfants et leurs familles :

- Elle veille au premier accueil dans une volonté d'accès à tous et de continuité entre vie de la maison et vie du Collectif. Les identités culturelles de chacun, enfant ou adulte, sont valorisées.
- Elle organise la vie quotidienne en accompagnant chacun vers un bien-être ensemble.
- Elle encourage la participation des parents selon leurs possibilités et choix.
- Elle contribue à la vie et à la gestion du Collectif dans une démarche de continuité et de plénitude.
- Elle anime le projet d'accueil en la transmettant et en le partageant avec tous (parents, professionnelles et partenaires).

Le Collectif organise et garantit :

- Une équipe diversifiée : genres, cultures, âges, formations, expériences.
- Des conditions de travail respectueuses et favorables.
- Des temps de réflexion en équipe et avec les parents.
- Un accès facile et régulier à la formation.

En savoir +

AVEC, PAR ET POUR LES COLLECTIFS

Le Collectif respecte les textes réglementaires en vigueur ainsi que les textes de référence tout en étant force de proposition et d'innovation.

LE COLLECTIF ORGANISE, GARANTIT ET PROMET :

- L'accueil de tous dans le respect et la reconnaissance de la diversité des enfants et des familles dans une démarche d'entraide et de coéducation.
- La responsabilité éducative partagée entre les parents et les professionnelles.
- La coéducation, la contribution à la réflexion « parentalité et société ».
- Une participation des parents et une gouvernance démocratique.
- La reconnaissance de la place des professionnelles.
- La diversité des pratiques et propositions faites aux familles.
- Une démarche d'innovations ou plus près des familles.
- Une implication du Collectif sur son territoire.
- La non-lucrativité de son activité.
- La coopération avec les différents partenaires et acteurs locaux.
- Une démarche de développement durable.
- Une implication dans le réseau Acepp.

www.acepp.asso.fr

Le réseau ACEPP et ses acteurs

★ Les adhérents de l'ACEPP : des collectifs associatifs diversifiés

Le **réseau ACEPP** est organisé en de multiples formules et services animés par des associations de parents tels que :

Crèches & micro crèches
Relais Petite Enfance
Haltes
Lieux d'Accueil Enfants Parents
Loisirs
Ateliers
Cafés des parents

Ce qui représente :

34 000 enfants **17 000 places d'accueil**
10 000 salariées **39 000 familles**



★ Les fédérations

L'ACEPP est implantée dans **68 départements de métropole**. Les 24 fédérations territoriales couvrent 49 départements.

Sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, 5 fédérations se sont constituées en **Union Régionale** en 2016.

Cette entité régionale est porteuse d'une grande dynamique de **coopération**. Les fédérations de l'Ardèche, du Rhône, de l'Isère, de la Savoie et Haute-Savoie et de l'Auvergne travaillent ensemble sur différents **projets** thématiques. C'est également une instance de stratégie partenariale fondamentale.

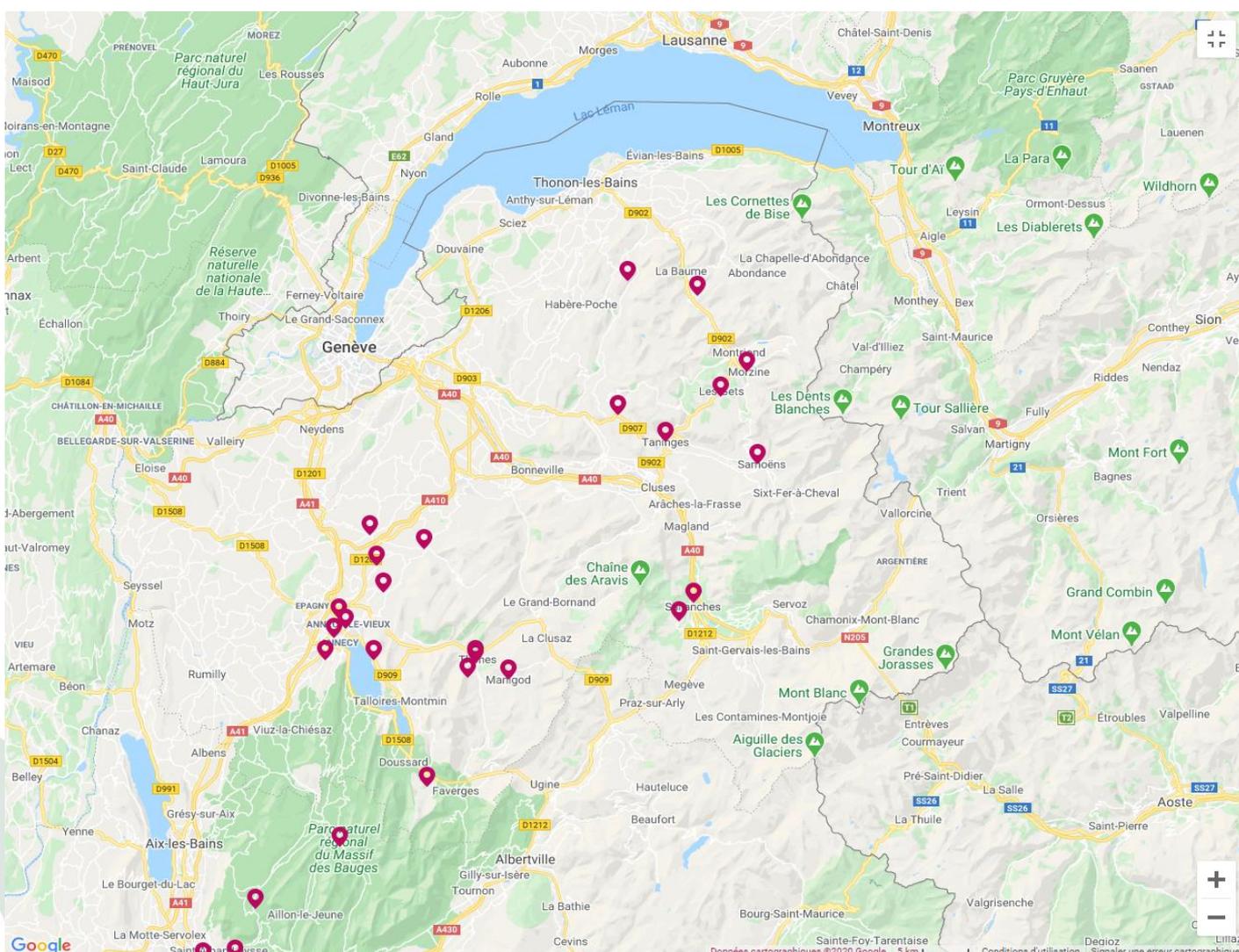


Le réseau ACEPP sur les Savoie

27 associations sont fédérées pour 30 établissements d'accueil, la plupart sont des **multi-accueils** (24), quelques **micro-crèches** (4) souvent rattachées à une structure plus grande sauf Les Ptits Sarvans à Cordon et Les P'tits Mouzets à La Baume. Une **cantine scolaire** associative est adhérente au réseau en 2022, ainsi qu'un **Lieu d'Accueil Enfants Parents** « Espace Familles » à Thônes.

Le réseau ACEPP74-73 représente quelques :

- ⇒ 700 places d'accueil
- ⇒ 1400 familles
- ⇒ 250 salariés



1. VOLET « ECONOMIQUE ET GESTION »

Suivi des associations adhérentes et soutien spécifique pour les structures en difficulté

L'accompagnement et la pérennité de nos adhérents comme mission première.

En 2022, nous aurons dispensé 85 rencontres/entretiens individuels avec chacune de nos 30 structures adhérentes dont :

- 40% sur site
- 40% par téléphone
- 20% en visio

Soit plus de 220 heures individuellement en « suivi structures » (comprenant déplacements, préparation, comptes-rendus) ;

Vigilance accrue sur les associations dont la pérennité peut être engagée.

Nous avons particulièrement travaillé avec deux associations tout au long de l'année que nous avons identifiées comme étant « en difficulté ».

Les causes des « difficultés » d'une structure sont souvent multiples. Dans la quasi-totalité des cas, celles-ci se résument à :

- *Mauvaise structuration budgétaire ;*

Elements mis en place : analyse du compte de résultats et des indicateurs de gestion, compréhension de la PSU, remise à plat du taux d'encadrement nécessaire, décisions stratégique concernant la masse salariale.

- *Manque de formalisme dans l'application des codes de la vie associative ;*

Elements mis en place : respecter et faire vivre les statuts et plsu globalement la réglementation interne associative ; la modifier si cette dernière n'est plus en phase avec l'évolution du projet associatif.

- *Manque de rigueur et de formalisme dans les instances de gouvernance et délégations ;*

Elements mis en place : travailler sur le tableau unique de délégations, clarifier le « qui fait quoi, et comment ? », formaliser les délégations entre les dirigeants associatifs et la direction de l'EAJE, bref : organiser/fluidifier le lien fondamental entre structure gestionnaire associative et le lieu d'accueil.

- *Se questionner sur les compétences mêmes des personnes chargées sensées diriger la structure ;*

Elements mis en place : sens de la médiation, de la négociation, multiplier les appels téléphoniques avec plusieurs des parties prenantes, tenter d'apporter un peu de cohésion à la vision d'ensemble et sur le long terme, mettre de côté les ressentis. Mettre en place des actions de formation le cas échéant ou préparer à la rupture de contrat le cas échéant.

Sur cette base, ces deux associations en question ont également intégré notre service d'appui à la gestion associative pour un première année complète de suivi avec

l'ACEPP sur la gestion de la paie, comptabilité et gestion prévisionnelle des budgets en 2022.

En bref, la sortie d'une crise (jamais définitive) résulte de plusieurs éléments très factuels, et d'autres beaucoup plus officieux dont il est dur de faire part dans un bilan écrit. En l'occurrence, pour ces deux structures en question, la sortie de crise a pu être envisagée grâce au départ des deux personnes qui incarnaient la direction. Pour arriver à cela, le nombre d'heures d'échanges téléphoniques et de mails furent conséquents. Entre temps, nous avons participé au GATD de l'association « Les P'tiouts » le 17 octobre 2023. A cette date, l'association était déjà sortie de la crise et entrevoyait déjà les projets futurs.

Le développement de notre Service d'Appui à la Gestion Associative

Pour rappel, deux volets composent notre « SAGA » :

1. Gestion sociale : devenues les experts de la convention collective sur un logiciel partagé nationalement, nous sommes au fait en temps réel des dernières avancées/modifications règlementaires et législatives. Ce qui nous permet d'éditer les bulletins de paie, effectuer la déclaration sociale nominative, de gérer pour le compte des structures les dossiers de prévoyance. Egalement nous avons un rôle non négligeable de conseils RH/management auprès des parents gestionnaires et directions d'établissement.

Ainsi en **2022, 2059 paies ont été établies, dont 1760 pour le SAGA** avec 2 nouvelles structures intégrées au service (soit plus d'une vingtaine de paies par mois) ;

2. Gestion comptable et gestion des budgets prévisionnels : Saisie comptable toujours en lien avec un représentant de l'association, analyse des données chiffrées, conseils. Etats intermédiaires de gestion lors des saisies des données financières sur le portail partenaire CAF. Analyse des principaux indicateurs : fonds de roulement, taux de la masse salariale, coût de revient horaire, taux de facturation, etc.

Fin 2021, **la comptabilité et le suivi des crèches « AFR Les Ptits Gâtions » et « Les P'tiouts »** ont été basculé à l'ACEPP74-73. Depuis fin 2021, le temps de travail sur ces deux comptabilités, pour comprendre, remettre de l'ordre, dépoussiérer un certain nombre de choses, a été conséquent (plus que le montant qu'il leur a été refacturé !). Seulement depuis le dernier trimestre 2022 nous voyons plus clair dans les chiffres des structures avec une possibilité de construire des budgets prévisionnels cohérents et pertinents.

Sur ce poste de comptable, un nouveau salarié (Fabien MIGEON) a été embauché en novembre 2022 suite à une fin de CDD de l'ancienne salariée (Véronique BOUVIER).

SAGA 2022 - SUIVI COMPTA/BUGET

Association	Budget	Montant facturé sur le volet compta-gestion
Les Renardeaux	703 000	7 400
AFR Les P'tits Gâtions	566 000	4 600
Les P'tiouts	349 000	4 500
Les P'tits Malins	47 400	1 300
Total	1 665 400	17 800

Les rencontres collectives de responsables

Nous avons organisé et animé 3 rencontres de responsables sur une journée complète (avant nous tenions ces réunions seulement le matin) :

- **10 mars 2023** : dans le cadre de la loi NORMA rencontre le matin avec les services de la protection de l'enfance au sujet des cas de maltraitance en crèche ; l'après-midi travaux en sous groupe sur les propositions du réseau dans le cadre de la présidentielle, sur la base du Manifeste de l'Acepp Nationale ;
⇒ *23 participants*
- **16 juin 2023** : matinée : auto-diagnostic sur NORMA (tour de table) et travaux sur la place des parents ; après-midi : intervention des partenaires institutionnels pour répondre aux questions sur les protocoles applicables au 1^{er} janvier 2023 ;
⇒ *20 participants*
- **22 novembre 2023** : matinée : tour de table, dernières infos du national et visionnage intervention de Marie-Claude Blanc sur la co-éducation ; après-midi : intervention de Mr Delessert, philosophe, sur la « confiance » (toujours dans le cadre de la co-éducation) et expérimentation en plénière du jeu « Grandir en toute confiance » !
⇒ *19 participants*



Ressourcements à l'ACEPP Nationale et à l'AURA

Les journées nationales de regroupements, que ce soient les « rencontres fédérales » annuelles début juillet, ou les « journées transversales » (rencontres entre coordinateurs) sont à chaque fois essentielles.

L'ordre du jour mêle à la fois échanges de projet entre fédérations, enrichissement mutuel, mis à jour des dernières informations nationales politiques, ateliers plus techniques, et moments partagés de convivialité.

JT : 2 jours à Paris, 3 jours en distanciel. Les travaux 2022 entre coordinateurs ont presque essentiellement porté sur l'accompagnement des réseaux à la loi NORMA.

Aussi, nous travaillons beaucoup dans le cadre de l'Union ACEPP Auvergne-Rhône-Alpes. Les principaux points à l'ordre du jour en 2022 :

- La refonte des statuts de l'ACEPP AURA déposés en préfecture ;
- L'essaimage et l'échange de pratiques autour des « projets ARS » (promotion de la santé)
- Réflexion autour de l'activité de formation : quelle mutualisation ?
- Reprogrammation d'une journée interpartenariale CAF-PMI-MSA-ARS en 2023 sur la thématique de la Charte nationale.

Développement de partenariats avec les têtes de réseau départementales :

- ✓ Adhésion à l'UDAF de Haute-Savoie et volonté de travailler en commun sur les questions de fidélisation du personnel ;
- ✓ Participation au comité d'appui du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) animé par France Actives ;
- ✓ Participation aux réunions du CRIB (centre de ressources et d'informations des bénévoles) et à l'intégration au label « Guid'asso » avec les autres têtes de réseau associatifs de Haute-Savoie (recevoir, conseiller, orienter toutes associations qui en feraient la demande) : 6 jours de travaux sur 2022 ;



2. VOLET « EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE »

Nos actions sur l'animation du réseau des structures adhérentes

Notre assemblée générale 2022 : un moment fort du réseau !

Le 29 juin s'est tenue l'AGO de l'ACEPP74-73, temps qui cette année s'est voulu essentiellement festif et participatif. Chaque structure représentée devait proposer une présentation d'un projet spécifique ou de leur projet pédagogique dans leur ensemble, en variant les formes (vidéos, montages photos, kamishibaï, mises en scène !).

75% des structures adhérentes ont été représentées, et près de 50 personnes nous ont fait l'honneur de participer à notre assemblée générale !

Nous n'avons jamais eu autant de nouveaux candidats pour intégrer le conseil d'administration.



Le Festival de l'enfance 2022

Le festival de l'enfance est devenu un rendez-vous pour les équipes des structures adhérentes à l'ACEPP74-73 depuis quelques années. C'est une semaine pour être ensemble, enfants, parents et professionnels, pour découvrir des jeux, des activités, des mets venus d'ici et d'ailleurs ; ce sont des échanges différents et tout aussi importants que ceux du quotidien.

Cette année, la Commission Animation a mis le thème de la littérature enfantine à l'honneur.

La Semaine de l'Enfance a eu lieu du 14 au 19 novembre 2022

⇒ **Un temps pour les enfants :**

Les professionnels, pourquoi pas accompagnés par les parents, organisent des ateliers à destination des enfants pour faire vivre le thème de cette semaine.

De l'accueil du matin au départ le soir, les journées s'organisent différemment !

⇒ **Un temps pour les parents :**

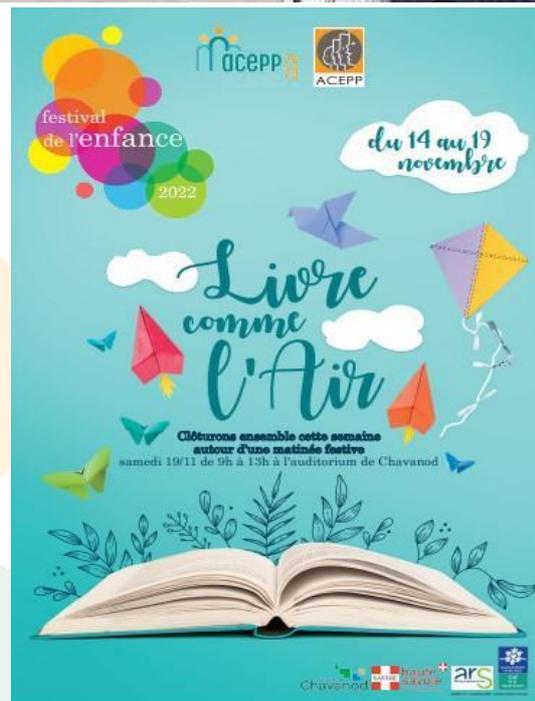
Les professionnels organisent un temps réservé aux parents : un petit déjeuner, un atelier échange de savoir, une sortie au cinéma, un quizz, une conférence, une soirée festive, etc.

⇒ **Un temps pour les professionnels :**

Sur ce temps-là, ce sont les parents qui offrent un moment fort aux professionnels en lien avec le thème : repas partagé, atelier, décoration refaite pour la structure, sortie, expositions, spectacles, ateliers, rencontre, messages dispatchés dans le lieu d'accueil, etc.

La commission s'est réunie 12 fois (1 fois par mois entre le mois d'avril 2022 et novembre 2022 !

La commission animation est encore une occasion de faire connaissance avec des professionnels d'autres structures, une manière de connaître mieux le réseau.



PROJET D'ÉVEIL MUSICAL ET CULTUREL : L'Atelier parents enfants autour de la création d'un répertoire « commun »

Un atelier musique « parents-enfants » autour du répertoire de chansons familiales a eu lieu entre le mois de janvier et le mois de mai 2022 à Cluses dans la vallée de l'Arve. Hanifa Slimane, chargée de mission parentalité et prévention du pôle PEEEEJ/Réussite éducative 16 ans et +, nous a aidé à constituer un groupe de 7 parents (6 mamans et 1 papa) accompagnés de leurs enfants âgés de 9 mois à 3 ans (présence des fratries parfois).

Ces familles, pour la plupart en situation de précarité, dont les enfants étaient scolarisés en classes de TPS ou encore à la maison se sont réunis dans le gymnase qui se situe dans le quartier des Ewües 2 juste à côté de l'école. Nous nous sommes retrouvés 8 fois pour chanter ensemble, se rencontrer autour de petits instruments et des chansons de notre enfance. Chaque famille était invitée à partager au moins une chanson de chez elle. Chaque rencontre commençait par un temps d'expérience musicale, pour suivre avec un temps de partage de l'ensemble des chansons échangées depuis le début dans le groupe.



Et ce n'est pas tout ! Ces rencontres donnent lieu à l'enregistrement d'un CD pour chaque famille puisse repartir avec des jolis souvenirs musicaux provenant de différentes cultures.

La remise du CD a eu lieu à Cluses au mois de juin 2022. Ces différentes rencontres ont vraiment permis aux familles de se retrouver et de compter les unes sur les autres. Elles ont créé un lien entre elles au fil du temps. Elles se rendent des services à l'extérieur (transport voiture, garde des enfants, soutien divers, etc.). Le goûter a été organisé par le groupe de maman qui était très fières de cuisiner pour le groupe.



Coordination de la commission « pédagogie et parentalité »

Méthode Réflexion-Action : **3 rencontres dans l'année** (demi-journées de travail) sur la *préparation d'un colloque autour de la santé culturelle*.

Les enjeux sont de remettre l'enfant au cœur des débats, réfléchir à la place de l'enfance dans la société, et à la reconnaissance des professionnels. L'accès à l'art et à la culture est un droit pour tous, et ce dès la naissance. Avant l'éducation, il y a l'éveil du tout jeune enfant. Pour appartenir au monde, le tout petit doit tisser des liens d'abord avec ses parents puis avec d'autres proches en humanité. Un processus qui se nourrit de rencontres, de partages, de temps, de sensorialité, d'émotions, de symbolique. Une nourriture culturelle indispensable à la naissance du « sujet ».

L'année dernière **Sophie Marinopoulos**, invitée au festival « *Au bonheur des mômes* » a proposé à des comédiens de lire et jouer son plaidoyer pour l'enfance. Nous voulons à notre tour inviter Madame Marinopoulos de manière à mettre en lien les différents acteurs du territoire : professionnels de la santé, de la culture, de l'urbanisme, de l'éducation, autour de la question essentielle de la santé culturelle.



Plaidoyer - Quels
enfants laisserons-
nous à la planète ?
S. Marinopoulos

<https://youtu.be/yXJcMxcbJqU>

Développement et pérennité des partenariats sur le Volet « Educatif et Pédagogique » :

- ✓ **Comité Départemental du REAAP** : Participation active aux différentes réunions du CDA (24 mai, 27 sept, 29 nov), échanges sur les actualités des acteurs du territoire en termes d'accompagnement à la parentalité et actualité du réseau (appel à projet 2022, perspectives) ;
- ✓ **Participation aux groupes de travail relatifs à l'écriture du Schéma Départemental des Services aux Familles** sur le volet petite enfance ;
- ✓ **Rencontre régulière avec l'IREPS Annecy** : partage d'outils, empreint de ressources ;
- ✓ **Rencontres régulières avec les collègues de l'ACEPP Auvergne-Rhône-Alpes** autour du projet « ARS » sur les déterminants de la santé (3 rencontres par an à Lyon à l'ACEPP69) ;

3. VOLET « QUALITE D'ACCUEIL »

La création du Jeu « Grandir en toute confiance »
comme outil ludique d'application concrète de la
nouvelle Charte nationale dans les structures

Travail de création et de développement d'un jeu de cartes « Grandir en toute confiance » sur les 10 principes de la Charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

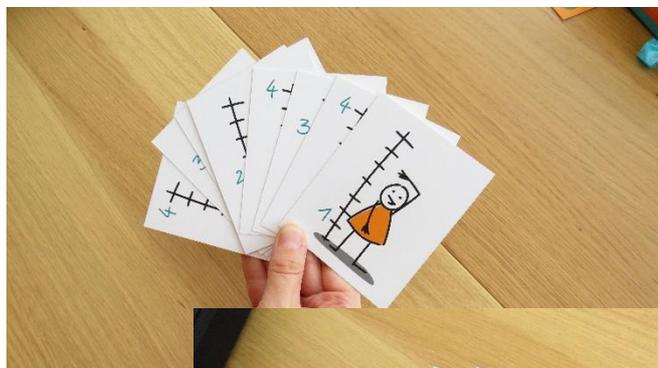
Dans le cadre de l'application de la Loi NORMA, nous avons travaillé sur la création et l'impression en 500 exemplaires d'un jeu de cartes à destination des professionnels afin de les faire réfléchir sur leurs pratiques et de faire des liens avec le projet pédagogique.

- Présentation du jeu le 15/02/22 lors d'une rencontre avec la CAF
- Présentation du jeu le 18/02/22 devant les responsables de crèches
- Travail de fond sur la création du jeu – de février à avril 2022
- Travail avec l'imprimeur à partir de mai 2022
- Animation d'un atelier dans le cadre du Colloque Acep nationale sur la Charte (mai 2022)
- Mise en situation et test du jeu dans les crèches du réseau juin 2022
- Dernières modifications du jeu en septembre 2022
- Livraison de la version finalisée du jeu le 02/12/2022 !

Phase de création / prototype d'expérimentation :



Version finale éditée :



C'est ainsi près de 400 jeux qui ont été envoyés dans toute la France ! Nous travaillons en ce moment sur un tutoriel qui sera mis en ligne qui permettra à toutes et tous de comprendre seul.e le fonctionnement du jeu. Nous sommes disponibles également pour animer nous-même ce jeu dans les crèches auprès des équipes, sur demande.

4. VOLET « PROMOTION DE LA SANTE »

Nos actions de sensibilisation sur l'usage des écrans chez les 0-6 ans (voir plus!)

En 2016, nous développons un outil ludique d'animation sur le thème des écrans, pour sensibiliser enfants, parents et professionnels. Repris par notre chargée de mission à son arrivée en 2021, il fut début 2022 modifié, actualisé, enrichi, corrigé, et continue plus que jamais de mettre en scène petits et grands dans le but d'échanger sur les pratiques et de prendre conscience d'une mauvaise utilisation des outils écrans et autres outils connectés.

Fait relativement nouveau, particulièrement depuis le début de l'année 2022, de plus en plus d'Ecoles nous sollicitent pour animer des temps sur cette thématique :

- **Animation du jeu des écrans en classe de « TPS »** (très petite section) à **Cluses** les 5 et 8 avril) ;
- **Ecole Cottfat à Meythet** : nous sommes intervenus avec le jeu coopératif sur la sensibilisation aux écrans lors de la fête de l'Ecole le 1 juillet. Cette animation a permis de réunir enfants et parents autour de cette problématique.
- Le 1^{er} septembre 2022, jour de la rentrée des classes à **l'Ecole de Cornier**, l'animation du jeu « La Folie des écrans » a fait partie du parcours du parent d'élève. C'est-à-dire que tous les parents sont invités au cours de la journée à venir jouer, participer, discuter autour du jeu de coopération.

Nous avons également été sollicité au cours de cette année par des médecins scolaires inquiets devant l'utilisation excessive des écrans et les répercussions que cela pouvait avoir sur les apprentissages. Par l'intermédiaire d'une structure de notre réseau, nous sommes intervenus plusieurs fois dans **la vallée du Brevon** auprès des parents, et c'est de cette manière que nous avons pu rencontrer les infirmières et médecins scolaires.

Nous voulons déployer en 2023, d'autres actions autour de la thématique santé, grâce notamment à notre RSAI et notre véhicule itinérant d'accompagnement à la parentalité (alimentation du jeune enfant, sensibilisation à la nature, cycles du sommeil) ;



5. PROMOTION DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Dispositif « *Aller-vers* » : le TYROLIEN



Les objectifs du projet

1. Créer du lien social avec les familles les plus isolées et/ou en situation de précarité dans un dispositif d'« *aller-vers* » ;
2. Favoriser l'inclusion sociale et le soutien à la parentalité ;
3. Favoriser la sociabilisation et l'éveil du jeune enfant ;
4. Sensibiliser sur la santé du jeune enfant et prévenir des risques ;
5. Faciliter l'accès à la culture et permettre un temps privilégié parent/enfant ;
6. Être facilitateur pour les démarches administratives ;

Pour ce faire, et grâce au concours de la DREETS dans le cadre du plan pauvreté, nous avons pu investir dans un beau véhicule aménagé !



RECIT DE L'ETE 2022 EN SORTIES AVEC NOTRE TYROLIEN



Hanifa Slimane a été notre interlocutrice principale lors de ces 2 rencontres sur la ville de Cluses. Elle nous a mis en lien avec les acteurs de terrain et a transmis l'information aux habitants, aux parents avec lesquels elle travaille au quotidien. Elle a communiqué auprès de ses collègues de tous le service jeunesse. De notre côté, nous avons transmis l'information sur la page Facebook de l'acepp 74 73. Le tyrolien est intervenu 2 fois pendant l'été dans 2 quartiers de cluses (Tours de Messy et le quartier des Ewües 2). Nous avons accueilli sur l'été **20 familles (45 enfants), et les 3 animateurs du centre aéré (12 enfants)**. Les enfants avaient **entre 2 ans et 15 ans** avec une majorité d'enfants de 7/8 as.



Mercredi 27 Juillet 2022

La première sortie du Tyro'lien s'est passé sous un soleil de plomb. Avec Hanifa Slimane, chargée de parentalité sur la ville de Cluses nous avons choisi de modifier le lieu de notre installation pour préférer un coin herbeux et ombragé tout près du lieu initial. Beaucoup de retours positifs, des familles heureuses de se retrouver sous les arbres, à discuter, à danser, à se poser. Un groupe du centre aéré du quartier est venu passer un moment avec les animateurs. Les enfants ont découvert un petit espace lecture « cocooning avec des coussins, des oreillers, des tapis », un espace symbolique « restaurant » avec tout ce qu'il faut pour faire la cuisine, des jeux d'eau ont permis de se rafraichir. Le temps a défilé très vite. Nous avons servi un petit gouter pour fêter notre première sortie et tous voulait connaître la prochaine date...



Vendredi 26 Aout 2022

Lors de la deuxième sortie du Tyro'lien, nous avons choisi de nous situer au pied des tours du quartier des Ewües 2 sur le site du terrain de sport. Nous avons choisi le même horaire que la première fois : **16h-19h** de telle sorte que les familles nous rejoignent après la sieste. Je ne sais pas si le mot a circulé, mais nous avons accueilli plus de **50 enfants et une vingtaine de parents**, essentiellement des femmes. Cette dernière date de l'été marquait un peu la fin des vacances, la plupart des enfants n'étaient pas parti de l'été, c'était un petit moment de festif avant la reprise. Nous avons loué 4 grands jeux à la ludothèque de Chambéry pour l'occasion. Les enfants ont joué au docteur, ils ont joué au ballon, au ping-pong, ils ont fait des cabanes avec le parachute. Les mamans se sont approchées du camion, ont servis le gouter !

Permanences à Tanninges et Samoëns

Le Tyro'lien intervient depuis septembre tous les mercredis après-midi en alternance à Tanninges et à Samoëns, en milieu rural et de montagne avec comme particularité des habitats dispersés.

Au mois de septembre 7 familles sont venues avec des enfants entre 1 an et 3 ans, et 1 famille avec deux enfants de 8 ans. Le bus interpelle, il questionne, on informe, on explique que c'est gratuit, ouvert à tous, libre et qu'ils peuvent venir jouer avec leurs enfants.

Au mois d'octobre 11 familles sont déjà passés sur les permanences du Tyro'lien sur le territoire de la CCMG. Les familles se donnent rendez-vous sur les permanences, et s'organisent pour rester un peu avec leurs enfants. Le temps a été très agréable et les permanences se sont toutes passées en extérieur sauf une fois à Samoëns.

Les interventions sur la CCMG sont très différentes qu'à Cluses. Nous intervenons en période scolaires, sur un début d'année ou les habitudes commencent doucement à se mettre en place.





Caractéristiques des personnes accueillies

- Femmes seules, en congé maternité ou en emplois, avec un ou deux enfants (entre 6 mois et 6 ans), avec un mode de garde (crèche)
- 1 famille (père + mère) avec 2 enfants de 7 et 8 ans qui sont venus à Samoens et à Taninges jusqu'au vacances de la Toussaint
- 3 grands-mères avec 1 enfant chacune
- 1 assistante maternelle
- Des familles francophones
- 1 famille anglophone
- Au moins 6 professionnelles de la crèche de Taninges qui sont venues avec leurs enfants (1 ou 2)
- Les professionnelles de la crèche de Samoëns avec les enfants de la crèche

Bilan quantitatif



Juillet	Aout
15 familles : 45 enfants de 2 à 15 ans 1 centre de loisirs : 12 enfants	21 familles : 55 enfants de 6 mois à 18 ans

Retours des familles

- **Contents**
 - qu'il se passe quelque-chose dans le quartier (cluses) et en période hors saison (familles avec enfants en bas âge) pour la CCMG
- **Surpris**
 - du concept de jouer dehors
- **Constats**
 - Isolement des familles
 - Besoin de régularité
 - Besoin de connaître les dates en avance
- **Initiatives de parents :**
 - Sur la CCMG 3 mamans se sont rencontrées pour la première fois sur les permanences du Tyro'lien et continuent à se voir dehors des permanences.



Nos critères et choix d'intervention

L'ACEPP 74 73 a identifié trois critères pour cibler un territoire pour une intervention du dispositif itinérant d'accompagnement de la parentalité :

1. **L'isolement géographique du territoire :**
 - Avec des services éloignés des familles / Sans aucune offre de service pour les familles
2. **Des familles en situation de vulnérabilité** (isolement, migration, barrière de la langue, pauvreté etc.)
3. **Non-concurrence avec un service existant** qui a le même cadre d'intervention que le dispositif Tyro'lien



6. L'ORGANISME DE FORMATION

L'ACEPP74-73 porte un organisme de formations depuis sa création. C'était d'ailleurs une des principales motivations à créer une fédération locale. La raison d'être de l'organisme de formation est de proposer aux professionnels des deux départements, quelque que soit le mode de gestion, adhérent ou non, une offre de formations adaptée aux besoins de territoire, afin de soutenir et de favoriser la qualité d'accueil dans nos structures collectives.

Notre « OF » s'inscrit dans une démarche qualité. Depuis décembre 2022, nous sommes certifiés Qualiopi, une certification qui atteste que nos démarches et cadres administratifs de formation répondent bien aux critères du RNQ (Référentiel National de Qualité).



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Sur la base du travail autour de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant, nous avons décliné notre proposition autour de 4 grandes thématiques :

- **L'Accueil de l'enfant**
- **Santé et environnement**
- **Eveil culturel et créatif**
- **Pratiques professionnelles**

16 formateurs sont intervenus toute l'année sur **20 journées de formation programmées « en inter »**, principalement à Villaz. **18 formations ont eu lieu « sur site »** et **6 structures se sont engagées dans des analyses des pratiques** par le biais de notre OF. Le chiffre d'affaires s'élève à **70644 €**, soit environ 10000 euros de plus que 2021 soit la meilleure année depuis la création de l'OF ; ce qui montre la volonté croissante des équipes de partir en formation, des directions de maintenir leur plan de formations malgré les turn-over et les arrêts importants dans certaines équipes. Notre branche se distingue par une enveloppe généreuse sur la prise en charge des formations, ainsi ces départs en formation permettent d'échanger avec les pairs sur leurs pratiques, d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances. Cela montre aussi que notre OF est de plus en plus reconnu comme dispensant des formations de qualité.

2274 heures de formation ont été suivies par plus
de 300 stagiaires différents

7. LA GESTION DIRECTE

Nos établissements « Arc-en-Ciel » et « La Grande Ourse »



ÉQUIPE D'ARC-EN-CIEL



Fabienne FORESTIER
Educatrice de jeunes enfants
Réfèrente technique
0,5 ETP



Meryl BOUVARD
Animatrice petite enfance
1 ETP



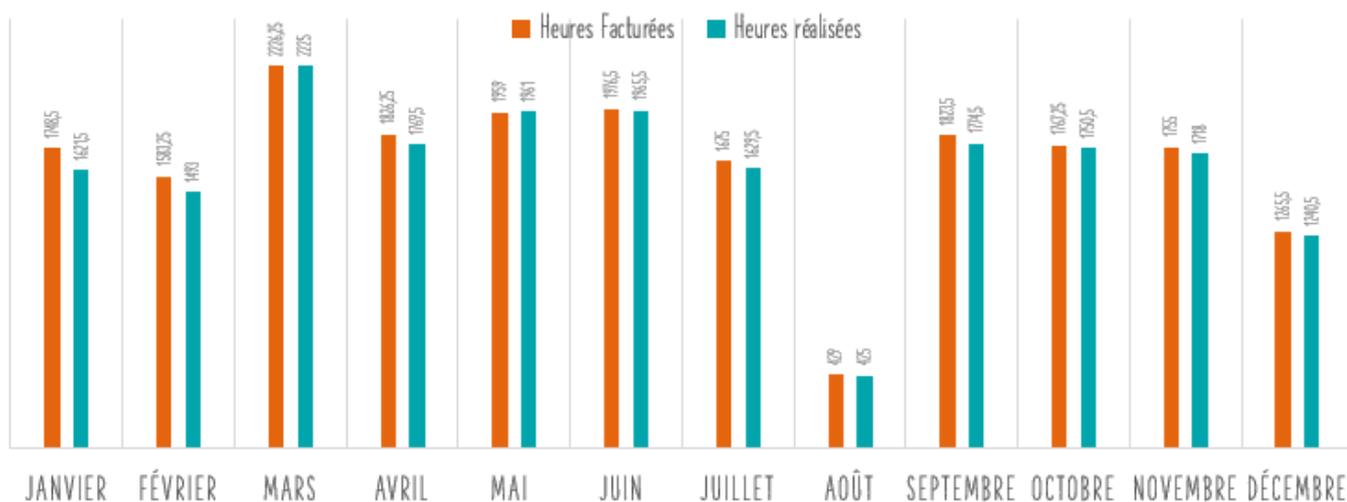
Alexandra TOURNIER
Animatrice petite enfance
1 ETP



Jessica CENEDESE
Animatrice petite enfance
1 ETP

Quelques données chiffrées de l'année 2022...

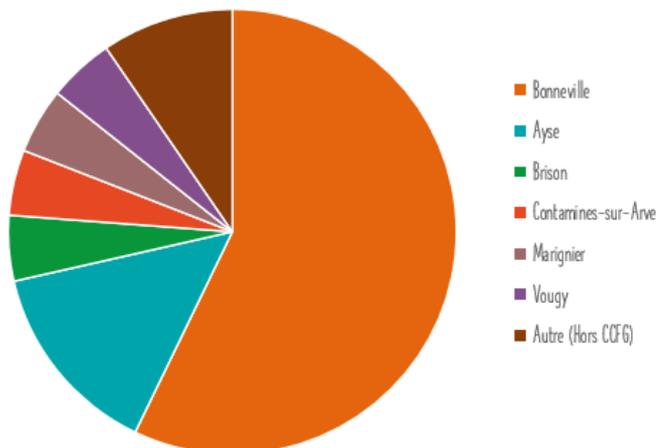
BILAN D'ACTIVITÉS EN HEURES



TAUX DE FRÉQUENTATION

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL MOYENNE
Taux de présentéisme financier %	79,30	75,39	92,18	86,96	93,29	89,64	83,96	58,37	78,94	84,15	83,57	80,35	80,35
Taux de présentéisme physique %	73,54	71,10	92,13	84,26	93,40	89,14	81,68	57,82	76,82	83,36	81,81	78,76	78,76
Taux de facturation %	107,83	106,02	100,04	103,22	99,90	100,6	102,80	100,9	102,70	100,9	102,1	102,1	102,02

PROVENANCE DES FAMILLES ACCUEILLIES



Les projets avec les enfants !

Echange de répertoires Professionnelles / Parents / enfants

Sur la base du volontariat et accompagné par une intervenante extérieure, musicienne.

- Quatre familles, avec leurs enfants, avec une fratrie, et une professionnelle ont proposé leur chanson.
- Une séance d'une heure, tous les quinze jours, le soir, de septembre à décembre
- La réalisation d'un CD qui sera offert à toutes les familles et à la structure Arc-en-ciel.



L'accueil au fils des saisons

Imaginé et créé par Méryl, « Monsieur et Madame Joyeux » nous accueillent au fil de la saison grâce à la participation de l'équipe et des familles !



... et les familles dans tout ça ?

Les familles s'investissent dans le fonctionnement de la micro-crèche :

- ✓ Se rendent à la médiathèque pour choisir les livres proposés aux enfants,
- ✓ Dons de jeux, jouets, vêtements,
- ✓ Lors des permanences :
 - Temps de lecture,
 - Jeux
 - Entretien des locaux et du matériel,
 - Dépannage informatique,

- Bricolage, réparations, montage de la structure de motricité, avis et conseils selon la spécialité de chacun !



L'équipe !



Educatrice de Jeunes Enfants
Référénte Technique

Dynamiques



Souriantes



Motivées



Créatives



Les chiffres 2022...

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, 20 familles, 24 enfants, ont été accueillis

La Grande Ourse

Edité le : 12/04/2022

Etat récapitulatif C.A.F. (sur factures)

Du 1er Janvier 2022 au 31 Mars 2022

Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	TOTAL
Heures réalisées	1 279,50	1 294,50	1 120,00	1 286,00	1 053,50	6 033,50
Heures facturées (planning)	1 313,75	1 350,25	1 179,00	1 327,50	1 086,50	6 257,00
Nombre de jours d'ouverture	13	13	13	13	12	64
Capacité	1 365,00	1 365,00	1 365,00	1 365,00	1 260,00	6 720,00
Taux occupation en heures réelles	93,74 %	94,84 %	82,05 %	94,21 %	83,61 %	89,78 %
Tx occup. en heures fact. (planning)	96,25 %	98,92 %	86,37 %	97,25 %	86,23 %	93,11 %
Tx de fact. (prévisionnel planning)	102,68%	104,31%	105,27%	103,23%	103,13%	103,70%

Régimes	Nombre d'enfants			Heures réalisées			Heures facturées			Participation famille			Montants P.S.U. prév.		
	- 4	4 et +	Total	- 4	4 et +	Total	- 4	4 et +	Total	- 4	4 et +	Total	- 4	4 et +	Total
Général CAF	16		16	5 933,00		5 933,00	6 147,50		6 147,50	14 593,88		14 593,88			
Régime particulier	1		1	100,50		100,50	109,50		109,50	233,24		233,24			
TOTAL	17		17	6 033,50		6 033,50	6 257,00		6 257,00	14 827,12		14 827,12			

Provenance	Nombre d'enfants			Heures réalisées			Heures facturées			Participation famille			Montants P.S.U. prév.		
	- 4	4 et +	Total	- 4	4 et +	Total	- 4	4 et +	Total	- 4	4 et +	Total	- 4	4 et +	Total
Commune	16		16	5 780,50		5 780,50	5 993,50		5 993,50	13 849,52		13 849,52			
Extérieur	1		1	253,00		253,00	263,50		263,50	977,60		977,60			
TOTAL	17		17	6 033,50		6 033,50	6 257,00		6 257,00	14 827,12		14 827,12			

Retour sur quelques-unes de nos activités !

- EVEIL CULTUREL ET ARTISTIQUE, CORPOREL ET DE MOTRICITE...

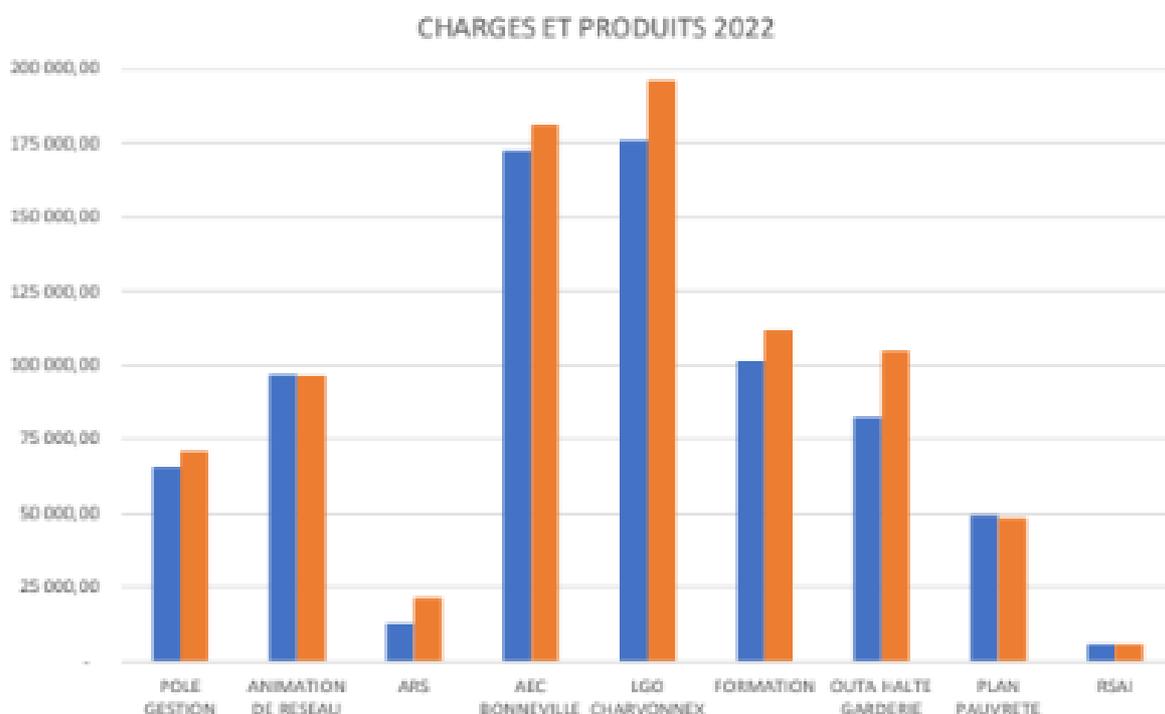


VERSION SYNTHETIQUE DE NOTRE RESULTAT COMPTABLE 2022

En 2022, nous comptons **9 centres analytiques**, dont **deux avec un résultat négatif** :

- « Animation de réseau »
- « Plan pauvreté »

Nous observons que nos activités de prestation permettent de financer le déficit de ces deux centres.

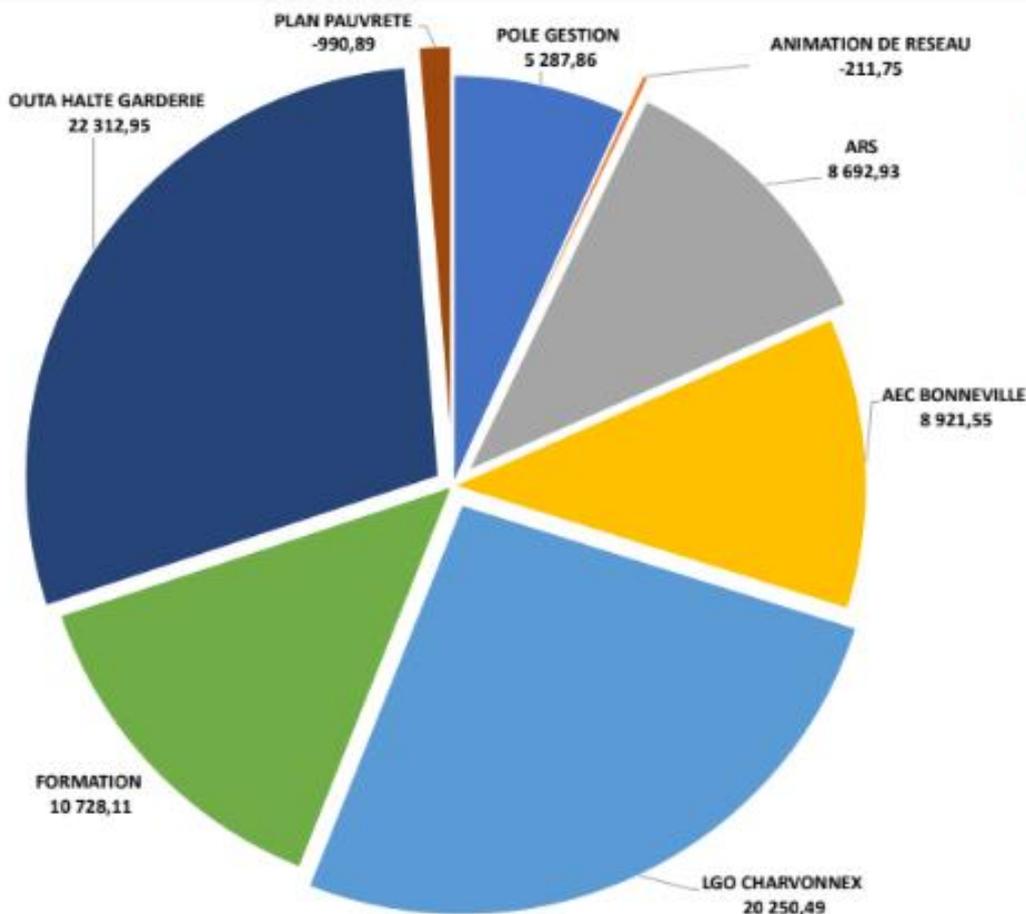


Centre	Charges	Produits	Résultat
POLE GESTION	65 589,02	70 876,88	5 287,86
ANIMATION DE RESEAU	96 894,19	96 682,44	- 211,75
ARS	12 866,21	21 559,14	8 692,93
AEC BONNEVILLE	172 380,33	181 301,88	8 921,55
LGO CHARVONNEX	175 845,17	196 095,66	20 250,49
FORMATION	101 267,17	111 995,28	10 728,11
OUTA HALTE GARDERIE	82 505,21	104 818,16	22 312,95
PLAN PAUVRETE	49 445,90	48 455,01	- 990,89
RSAI	5 783,34	5 783,34	0
Total général	762 576,54	837 567,79	74 991,25

Nous terminons l'année avec un gros excédent mais qui tient en partie grâce à la gestion directe :

- La garderie touristique à Morzine ;
- Notre micro à Charvonnex (personnel non remplacé, peu de dépenses de fonctionnement et d'excellents indicateurs PSU)

Et à nos prestations : OF, SAGA dans une moindre mesure.



RESULTAT TOTAL 2022 :

74 991,25

Vote pour l'affectation
aux fonds propres

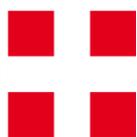
Le résultat 2022 devrait être tout à fait exceptionnel. En effet, en 2023, nous prévoyons d'embaucher une Educatrice de Jeunes Enfants sur la fédération, ce qui viendra probablement creuser le déficit « animation de réseau » qu'il conviendra de financer. Aussi, nous devons travailler sur la fidélisation de nos équipes, surtout dans nos micro-crèches, ce qui aura une conséquence budgétaire. Enfin, dernier élément, nous devons trouver des financements pérennes pour le Tyro'lien, encore largement financé par la DREETS en 2022-2023.

REMERCIEMENTS A TOUS NOS PARTENAIRES POUR LEUR SOUTIEN MORAL, OPERATIONNEL ET FINANCIER

En 2022, l'ACEPP74-73 a reçu le soutien financier de divers partenaires :

- Le Conseil Départemental de Haute-Savoie ;
- Le Conseil Départemental de Savoie ;
- La CAF de Haute-Savoie ;
- Le REAAP74 ;
- L'Agence Régionale de Santé de la région Auvergne Rhône Alpes ;
- La Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités ;
- La Commune de Charvonnex ;
- La Communauté de communes de Faucigny-Glières ;
- La Communauté de communes des Montagnes du Giffre ;

**haute
savoie**
le Département



LE DÉPARTEMENT





**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



EMPLOYEURS
DU LIEN SOCIAL
& FAMILIAL



COMMUNE DE
CHARVONNEX



Communauté de Communes
FAUCIGNY GLIÈRES

NOTES.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

